****

Direction des achats

de l'État

|  |  |
| --- | --- |
| **ACCORD-CADRE N° DAE\_2024\_AC1\_MAINT\_CVCPlb\_IDF**  **ACTE D’ENGAGEMENT** | ATTRI1 |

|  |
| --- |
| **A - Objet de l’acte d’engagement.** |

* **Objet de l’accord-cadre**

L’accord-cadre porte sur la réalisation de prestations de maintenance itinérante des installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), de désenfumage et de plomberie en région Ile-de-France au profit des services de l’Etat.

Le présent accord-cadre concerne les sites de services bénéficiaires ayant un besoin comprenant la mise à disposition par l’entreprise d’un ou plusieurs agent(s) de maintenance posté(s). Les agents de maintenance sont postés sur un site principal et peuvent intervenir en itinérance sur des sites satellites selon l’organisation de chaque marché subséquent.

* **Cet acte d'engagement correspond (cocher la ou les case(s) correspondante(s)) :**

à l’ensemble de l’accord-cadre;

à l’offre de base ;

|  |
| --- |
| **B - Engagement du titulaire / groupement titulaire.** |

## B1 - Identification et engagement du titulaire / groupement titulaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l’accord-cadre suivantes, listées à l’article 1.4.8 du CCAP :

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Cahier des clauses administratives particulières (CCTP) et ses annexes

Cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services approuvé le 30 mars 2021

Guide de rédaction des clauses techniques des marchés publics d’exploitation de chauffage avec ou sans gros entretien des matériels et avec obligation de résultat de l’Observatoire économique de la commande publique (OECP)

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

S’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

Engage la société ………………………. sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

À livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans l’annexe financière jointe au présent document (bordereau des prix unitaires « BPU »).

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :**

*(en cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution de l’accord-cadre, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

Conjoint OU  Solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres****du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**B3 - Compte (s) à créditer***(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.)*

* **Nom de l’établissement bancaire :**
* **Numéro de compte :**

**B4 - Avance :**

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

*(Cocher la case correspondante.)*

#### B5 - Durée d’exécution du marché / accord-cadre :

L’accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans à compter de sa date de notification.

La notification des marchés subséquents peut être faite au fur et à mesure de la survenance du besoin jusqu’au dernier jour de validité de l’accord-cadre sans que leur durée d’exécution ne puisse dépasser un délai de six (6) mois après la date d’expiration dudit accord-cadre.

#### B6 - Délai de validité de l’offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres soit 6 mois à partir de la date limite de réception des plis.

|  |
| --- |
| **C Signature de l’accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.** |

**C1 – Signature de l’accord-cadre par le titulaire individuel :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Signature électronique** |
|  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**C2 – Signature de l’accord-cadre en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant :

***Nom commercial :***

***Désignation sociale :***

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

Conjoint OU  Solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

Pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

Pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

Ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

Donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(donner des précisions sur l’étendue du mandat)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Signature électronique** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

|  |
| --- |
| D - Identification et signature de l’acheteur |

* **Désignation de l’acheteur :**

**L'État,**

Ministère chargé du budget et des comptes publics

**Direction des achats de l'État (DAE)**

59, boulevard Vincent Auriol

75703 Paris Cedex 13

Siret : 130 022 205 00012

Tél : 01.44.97.34.53 / 34.61

* **Nom, prénom, qualité du signataire de l’accord-cadre**

Le directeur des achats de l'État ou l'une des autorités bénéficiant d'une délégation de signature à cet effet.

** Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-60 à R2191-62 du code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances)*:***

Les coordonnées des personnes habilitées à donner les renseignements prévus aux R2191-60 à R2191-62 du code de la commande publique sont les comptables assignataires désignés ci-dessous.

* **Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :**

Les comptables assignataires de l'État sont :

* les contrôleurs budgétaires et comptables ministériels (CBCM) rattachés aux services de l'État pour les dépenses relevant des ordonnateurs principaux ;
* les comptables assignataires visés par Arrêté du 14 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;
* les comptables assignataires compétents pour les services de la Direction générale de l’Aviation Civile sont visés par la décision du 12 décembre 2022 portant organisation de l’agence comptable du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » publiée dans le bulletin officiel du ministère de la transition écologique

<https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/notice?id=Bulletinofficiel-0032771&reqId=12cab86b-b44a-4d78-aeb7-2d36bdb811ab&pos=72>

Cette décision peut faire l’objet d’une mise à jour annuelle publiée au bulletin officiel du MTE

Ces arrêtés peuvent faire l’objet d’une mise à jour annuelle et sont publiés au JORF.

A Paris, le *(date de la signature électronique*)

**Le directeur des achats de l’État ou son représentant**

*(signature électronique)*